



Bourses collégiales CMA

Chaque année, la Fondation de l'Ordre des CMA du Québec investit plusieurs milliers de dollars dans un capital précieux : l'excellence académique des futurs CMA. Des bourses de 500 \$ chacune sont ainsi décernées à des étudiants émérites se dirigeant vers la profession de CMA.

Objectif

Encourager les étudiants émérites à poursuivre leurs études en comptabilité de management.

Critères d'admissibilité

- » Être citoyen canadien ou immigrant reçu;
- » être admissible à l'un ou l'autre des programmes universitaires en gestion (administration des affaires ou sciences comptables), et ce, comme étudiant à temps plein;
- » poursuivre l'objectif de devenir comptable en management accrédité.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- » formulaire de demande de bourse;
- » curriculum vitae;
- » relevé de notes officiel du programme d'études collégiales, incluant la cote R;
- » copie de votre demande d'admission à l'université;
- » lettre de présentation exposant votre intérêt pour la profession de CMA et décrivant les activités parascolaires dans lesquelles vous êtes engagé;
- » lettre de recommandation;
- » toute autre information que vous jugerez pertinente.

Sélection des candidats

La Fondation étudiera tous les dossiers de candidature reçus et déterminera les boursiers en fonction des critères d'admissibilité. La décision de la Fondation est finale et sans appel.

Remise des bourses

Un représentant de la Fondation de l'Ordre des CMA du Québec décernera les bourses collégiales CMA lors de la cérémonie de remise des bourses de chacun des cégeps où il y aura un boursier.

Date limite de mise en candidature : 15 mars 2010

Demande de bourse collégiale CMA

Partie 1 Renseignements personnels

Nom Prénom

No assurance sociale* Cégep fréquenté

Adresse du domicile App.

Ville Province Code postal Date de naissance (jour/mois/année)

Téléphone (domicile) - Courriel au domicile

* Uniquement à des fins fiscales, la bourse étant un revenu imposable.

Partie 2 Déclaration et signature

Je déclare me consacrer à temps plein à mes études et advenant qu'une bourse collégiale CMA me soit accordée, j'autorise la Fondation de l'Ordre et ses mandataires à diffuser mon nom et ma photo aux médias.

En foi de quoi je signe
Signature Date

Date limite de mise en candidature : 15 mars 2010

Les dossiers de candidature doivent être transmis à la coordonnatrice, Marché étudiant de l'Ordre des CMA du Québec, 715, rue du Square-Victoria, 3^e étage, Montréal (Québec) H2Y 2H7